

Communiqué de presse

Conseil communal – 14 décembre 2023

Gland, le 11 décembre 2023 – Dans sa prochaine séance, le Conseil communal prendra connaissance de l'octroi d'un prêt à la Fondation des centres de vie infantine La Ruche pour le réaménagement de l'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) « La Paix » dans de nouveaux locaux.

Préavis municipal n° 53 relatif à l'octroi d'un prêt à la Fondation des centres de vie infantine La Ruche pour le réaménagement de l'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) « La Paix » dans de nouveaux locaux

Exploitée par la Fondation des centres de vie infantine La Ruche, l'UAPE « La Paix » a été transférée en mai 2022 dans des locaux provisoires à la rue de la Paix 3 dans l'attente de son réaménagement prévu courant 2024 dans le nouveau quartier des Lisières. Cependant, les dépenses liées à ce transfert ainsi qu'aux travaux de deux autres structures d'accueil ont dépassé les prévisions financières de La Ruche, qui a aujourd'hui temporairement besoin de CHF 550'000.- pour installer l'UAPE dans ses nouveaux locaux aux Lisières. Ne détenant pas les fonds nécessaires, elle demande à la Ville l'obtention d'un prêt relais lui permettant de mener à bien ce déménagement et ainsi garantir la continuité de l'activité pour les familles inscrites. L'autorisation d'exploiter délivrée par l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) étant de 60 places, l'UAPE pourrait accueillir 50 à 60 enfants quotidiennement. Actuellement, 79 enfants sont inscrits pour une moyenne quotidienne de fréquentation de 52 enfants le matin et 46 l'après-midi. La Fondation remboursera la Ville une première tranche de CHF 200'000.- dans un délai d'un an, une deuxième tranche de CHF 100'000.- remboursable à deux ans, une troisième tranche de CHF 100'000.- remboursable à trois ans et le solde final de CHF 150'000.- dans un horizon de quatre ans maximum. Toutefois, cette dette pourrait être remboursée plus rapidement, en fonction de la réception des subsides.

Par le **préavis municipal n° 53**, la Municipalité demande au Conseil communal de l'autoriser à octroyer à La Ruche un prêt de CHF 550'000.- aux conditions du marché lors de la conclusion du prêt, et à emprunter la somme de CHF 550'000.-.

Contacts :

Mme Christine Girod, Syndique : 079 175 35 79

M. Gilles Davoine, Municipal en charge des finances et de l'économie : 079 692 35 76

Mme Jeannette Weber, Municipale en charge de l'enfance et de la jeunesse : 079 478 99 61

Office de la communication : 022 354 04 06